

Intervention d'Afristat dans le domaine de la comptabilité nationale : motivations, stratégie et perspectives

P.-H. Nguema Meye *

Quelle place la comptabilité nationale occupe-t-elle dans le champ des domaines d'intervention d'Afristat ?

Le traité fondateur d'Afristat de septembre 1993 à Abidjan a été signé par les quatorze pays membres de la zone franc de l'Afrique centrale et de l'ouest. La nécessité de production de statistiques économiques fiables, comparables et à jour pour la surveillance multilatérale comptait parmi les motivations de la création d'Afristat. C'est tout naturellement que la comptabilité nationale est, à côté des statistiques des prix, le seul domaine d'intervention qui existe depuis la création de l'Observatoire. De plus, la comptabilité nationale est l'unique domaine dans lequel Afristat compte traditionnellement deux experts en activité pour pouvoir faire face aux multiples sollicitations de ses Etats membres, en plus des experts associés recrutés pour des appuis ponctuels.

La multitude des intervenants dans le domaine de la comptabilité nationale est-elle un frein à la politique d'harmonisation ?

Le caractère non lucratif de nos activités d'une part et le mode de financement du fonctionnement et des actions d'Afristat d'autre part constituent les premiers éléments qui nous permettent de ne pas percevoir les autres intervenants sur ce domaine comme des concurrents. Par ailleurs, notre rôle de conseiller des services statistiques des Etats membres nous impose d'agir toujours dans l'intérêt de ces derniers. C'est pourquoi, nous ne ménageons aucun effort pour entretenir une étroite collaboration avec les autres organisations qui mènent des actions dans le domaine de la comptabilité nationale. Les moyens que nous

utilisons pour y parvenir restent : (i) la participation croisée aux réunions statutaires de nos institutions pour partager nos programmes de travail, (ii) l'organisation des missions conjointes, (iii) l'animation en commun des ateliers de formation au cours desquels les échanges d'expériences pratiques sont privilégiés, (iv) la mutualisation des moyens pour accroître le champ des possibilités d'assistance technique aux pays et (v) le partage des documents méthodologiques.

La diversité d'outils d'aide à l'élaboration des comptes nationaux vous questionne-t-elle pour une meilleure comparabilité des données de comptabilité nationale entre les pays ?

Pour ce qui concerne Afristat, l'attrait pour un outil par rapport à un autre est secondaire. Ce qui est primordial pour nous est de nous assurer que la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux que nous préconisons est utilisée et bien mise en œuvre. Le document de référence en la matière est le Système de Comptabilité Nationale (SCN) des Nations unies. Afristat tient scrupuleusement à la mise en œuvre de ces normes adoptées sur le plan international dans tous ses 22 Etats membres. Notre intérêt est également porté sur la qualité des données sources notamment sur leurs dimensions couverture/exhaustivité, actualité, disponibilité dans le temps, etc. En revanche, lorsque notre avis est sollicité sur le choix des outils, nous recommandons volontiers ceux qui sont non seulement les plus éprouvés, mais aussi garantissent une plus grande transparence au niveau du paramétrage et se prêtent facilement aux actions de formation.

* Paul Henri Nguema Meye est Directeur Général Adjoint de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (Afristat), nguemameye@afristat.org

Le module Eretes semble faire l'unanimité comme outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, qu'est-ce qui justifie cet état de fait ?

Le module Eretes est un outil qui a suivi un long processus de validation et il est ouvert à la critique de tous les utilisateurs, cela constitue un gage précieux de fiabilité. Est-il besoin de rappeler qu'il est entré en expérimentation au début des années 1990, soit il y a plus d'un quart de siècle et qu'il est en constante amélioration. C'est un outil convivial et simple d'utilisation qui favorise une bonne organisation du travail au sein d'une même équipe de comptables nationaux. Le travail par étape institué dans le module simplifie les tâches et accélère l'obtention des résultats. Enfin, la base de données Eretes permet de stocker les données utiles, de documenter tout le processus de traitement, particulièrement les différents arbitrages effectués. Le travail de documentation est très important dans le contexte des pays africains où la mobilité du personnel est très forte au sein des services techniques. Pour toutes ces raisons, Afristat a fait clairement le choix de la promotion du module Eretes auprès de ses Etats membres et au-delà. D'ailleurs, ce choix a été conforté au niveau continental où l'Union africaine (UA) a proposé le module Eretes comme outil de référence pour l'élaboration des comptes nationaux. Afristat s'appuie ainsi sur sa propre expérience de l'utilisation du module Eretes et suit attentivement les réactions et commentaires qui émanent de la large communauté de ses utilisateurs. Pour être plus concret, à fin 2016, 82% de nos Etats membres utilisent déjà le module Eretes. La totalité des 18% qui ne l'utilisent pas encore sont déjà initiés à son usage, il ne leur reste plus qu'à passer à l'application réelle. Les chiffres précédents montrent qu'il y a un engouement certain pour l'utilisation de cet outil d'élaboration des comptes nationaux.

En termes de perspectives et nous appuyant sur notre rôle de conseiller technique dans le cadre du projet panafricain d'implantation du SCN 2008 (pour lequel la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) assure le secrétariat), Afristat va accélérer la promotion du module Eretes au-delà de ses Etats membres. Sur ce chantier, l'Insee et Afristat entretiennent une collaboration active. C'est à ce titre que ces deux organisations ont délivré deux communications sur Eretes lors du 12^{ème} symposium africain sur le développement de la statistique (ASSD) tenu à Tunis (Tunisie) en novembre 2016 et ont organisé une session de formation des formateurs à l'utilisation dudit module en décembre 2016 à Bamako (Mali). Parallèlement les discussions sont en cours avec les centres de formation statistique en Afrique de l'est (Eastern Africa Statistical Training Centre (Tanzanie) et le Département statistique de l'Université de Makérére (Ouganda)) pour mettre en place une session d'information et d'initiation à

l'utilisation du module Eretes en vue de le faire mieux connaître dans les pays d'Afrique anglophone.

Comment appréciez-vous les efforts de renforcement des capacités en comptabilité nationale déployés par Afristat auprès de ses Etats membres ?

Les actions de renforcement des capacités qu'Afristat apporte à ses Etats membres dans le domaine de la comptabilité nationale se déroulent à travers les missions d'assistance technique et les ateliers et séminaires de formation.

Concernant les missions d'assistance technique, l'Observatoire prévoit en temps normal deux missions statutaires par an et par pays qui sont financées sur ses ressources propres, c'est-à-dire à partir du Fonds Afristat. Ce nombre de missions est généralement revu à la hausse dans les cas suivants :

- le pays bénéficiaire de l'appui est doté de capacités techniques faibles (effectif insuffisant et/ou équipe peu expérimentée en comptabilité nationale) et a besoin d'un suivi plus rapproché satisfait par un accompagnement *in situ* plus régulier. Dans les situations extrêmes, cette option est parfois abandonnée pour privilégier l'affectation dans le pays d'un expert sénior en comptabilité nationale sur une longue période ;

- un partenaire financier soutient, généralement dans le cadre d'un projet, un pays ou un groupe de pays pour atteindre des objectifs ambitieux de production de comptes nationaux. Plus le niveau des résultats attendus est élevé, plus la fréquence des missions d'assistance technique sera grande.

Dans les cas de figure qui précèdent, des moyens financiers exceptionnels sont le plus souvent requis pour prendre en charge l'incidence budgétaire additionnelle qu'occasionne le surcroît d'assistance sollicitée.

En ce qui concerne la formation, Afristat organise depuis 1998 en moyenne annuelle deux ateliers ou séminaires consacrés à la comptabilité nationale. Le plus connu d'entre eux est le séminaire annuel de comptabilité nationale qui aborde une thématique différente chaque année. Les autres institutions qui interviennent dans le champ de la comptabilité nationale y sont invitées et parfois associées à son organisation.

De façon générale et si l'on se réfère à l'année 2016, on note que :

- 28 missions de comptabilité nationale (d'une à deux semaines de durée) ont été réalisées dans les Etats membres ;

- plus de 150 cadres nationaux ont bénéficié de renforcement des capacités en comptabilité nationale (atelier ou mission d'assistance technique), constituant

le plus gros effectif de personnes formées parmi tous les domaines de travail d'Afristat.

Quelles retombées concrètes attribueriez-vous à vos actions de formation ?

L'appréciation des retombées des appuis effectués par Afristat auprès de ceux qui en bénéficient peut se faire à différents niveaux :

- d'abord, dans tous les Etats membres où la production des comptes nationaux est effective, on se rend compte que la grande majorité des animateurs des équipes de travail constituées ont vu leurs capacités renforcées principalement par Afristat. La quasi-totalité de nos Etats membres se trouvent dans ce cas. Les deux pays qui en sont exclus le sont à cause du renouvellement récent de leur personnel affecté au service des comptes nationaux et de leur adhésion tardive à Afristat ;

- ensuite, Afristat se nourrit de ses propres produits. En effet, tous les experts africains en comptabilité nationale recrutés à partir du début des années 2000 ont été formés par leurs prédécesseurs ;

- enfin, la qualité du travail accompli par Afristat dans le domaine de la comptabilité nationale est visiblement bien appréciée au delà des seuls Etats membres si l'on s'intéresse aux trajectoires professionnelles des experts ayant servi dans ce domaine. Depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1996, Afristat a enregistré le départ de six experts en comptabilité nationale. Parmi eux, deux étaient mis à disposition par la coopération française et sont naturellement retournés à leur administration d'origine à la fin de leur mission. Pour les quatre autres, trois ont été recrutés par des organisations internationales de référence (2 au FMI et 1 à la CEA) tandis que le quatrième a été rappelé dans son pays auprès de l'Institut national de la statistique, moins de quatre ans après il en est le Directeur Général.

Parallèlement à ce qui précède, Afristat jouit d'une bonne réputation tirée des succès qu'il a enregistrés au fil du temps sur ses différentes interventions. Dans le même temps, la seule présence d'Afristat constitue une assurance pour les responsables des INS qui savent qu'ils peuvent compter sur l'Observatoire pour surmonter sans heurts les situations de renouvellement important des membres de leurs services de comptabilité nationale. La conséquence en est qu'on n'enregistre plus des arrêts de production des comptes nationaux par faute de manque de capacités techniques.

Quelle appréciation faites-vous de la régularité et de la rapidité de la production des comptes nationaux dans vos Etats membres ?

En ne distinguant pas comptes définitifs (ou semi-définitifs) et comptes rapides modélisés, la situation de la production des comptes nationaux dans nos Etats membres est la suivante à fin décembre 2016 :

- sept pays disposent des comptes nationaux pour 2015 ;

- dix ont 2014 pour année de référence de leurs comptes les plus récents ;

- cinq ont des comptes qui se réfèrent à 2013 ou avant.

En excluant les comptes rapides modélisés, seul un pays dispose des comptes nationaux pour l'année 2015 et cinq pour 2014.

Dans quelle mesure vos Etats membres sont-ils à jour sur le plan des méthodologies utilisées pour l'élaboration de leurs comptes nationaux ?

A la faveur du travail de veille que mènent les experts d'Afristat sur les avancées méthodologiques dans leurs spécialités respectives, les Etats membres sont informés assez tôt sur les nouveautés. Cette situation explique pourquoi à la fin décembre 2016, 50% des Etats membres d'Afristat sont déjà engagés dans l'élaboration de leurs comptes nationaux sur la base du SCN 2008. Plus précisément, deux ont déjà publié des comptes nationaux sous le SCN 2008, tandis que neuf autres sont en fin de processus de migration du SCN 1993 à celui de 2008.

Qu'en est-il du respect de la production des comptes nationaux selon la séquence comptes provisoires, semi-définitifs et définitifs dans votre zone d'intervention ?

Le strict respect de la séquence recommandée internationalement pour la production des comptes nationaux est difficile à observer dans nos Etats membres en raison du faible effectif qui caractérise les équipes affectées à cette tâche. Aujourd'hui, les services de comptabilité nationale comptent en moyenne 8 personnes avec une forte dispersion selon les pays. On compte entre 4 personnes pour l'équipe la moins fournie et 28 pour la plus nombreuse. A fin 2016, seuls le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal disposaient d'équipes de comptables nationaux de taille convenable. Le Cameroun est l'unique pays qui s'approche le plus de l'objectif de respect de la séquence de production des comptes nationaux telle qu'édictée par les standards internationaux. Il n'y parvient pas totalement à cause des questions organisationnelles et de financement. Pour le Sénégal, c'est une équipe en cours de renouvellement et qui se trouve dans un processus d'appropriation d'un nouvel outil d'élaboration des comptes nationaux (Eretes). Ce pays a le potentiel pour respecter au cours des toutes prochaines années

la séquence de production des comptes nationaux telle qu'évoquée précédemment.

Finalement, quelle est la pratique courante en la matière ?

Dans la plupart de ses Etats membres, Afristat a mis l'accent sur la production de la gamme complète des comptes nationaux qui recouvre : les comptes des secteurs institutionnels (y compris le reste du monde) et les deux cadres de synthèse essentiels que sont le tableau ressources-emplois (TRE) et le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI). L'objectif poursuivi étant de doter chaque pays de bases statistiques solides pour une analyse pertinente de leur économie.

A l'heure actuelle, moins du quart des Etats membres de l'Observatoire arrivent à produire chaque année une gamme complète de comptes nationaux. A l'exception du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, les autres pays se lancent dans la production de comptes rapides pour renseigner sur l'évolution des grands agrégats macroéconomiques. Afin de permettre aux Etats dans cette configuration de suivre objectivement la structure de leur économie, nous leur recommandons fortement d'investir dans la production de comptes nationaux complets selon une périodicité variant de 3 à 5 ans. Pour les années intermédiaires, c'est à dire entre deux années de production de comptes nationaux complets, Afristat propose une méthode de reconstitution de comptes simplifiés ou synthétiques à l'aide du module Tablo¹. Cela permet aux pays de disposer de séries de données continues, sur plusieurs années, portant sur les principaux agrégats de comptabilité nationale.

Comment avez-vous accueilli les affirmations de Monsieur Morten Jerven dans son livre intitulé « Poor numbers : How we are misled by African development statistics and what to do about it »² à propos de la mauvaise qualité supposée des données statistiques en Afrique notamment les comptes nationaux ?

Les écrits de l'auteur norvégien que j'ai eu l'opportunité d'écouter lors du 9^{ème} Symposium sur le développement de la statistique en Afrique en février 2014 à Gaborone (Botswana) m'inspirent deux réflexions antagonistes. La première est qu'il est dans son bon droit d'effectuer des travaux de recherche sur l'insuffisance et la qualité des données produites. Sa volonté de montrer l'impact que peut avoir

l'utilisation de statistiques peu fiables sur l'évaluation des performances économiques des pays et par extrapolation sur la pertinence des décisions prises par les décideurs politiques, les partenaires au développement, le secteur privé et les citoyens africains eux-mêmes est louable. La seconde est le caractère tranché des analyses qui ne donne aucune possibilité de relativisation pour ceux qui connaissent les contraintes de production des données statistiques de qualité d'une part, et sur la robustesse de ses observations au point d'être généralisées à tout le continent d'autre part. Ceci dit, ma première réserve porte sur le caractère discuté de la représentativité de l'Afrique par les pays sur la base desquels l'analyse est fondée. La seconde réserve est que peu de parallèles sont faits avec les comportements dans les autres continents lorsque les mêmes exercices sur les données sont produits. Nous pensons que la prise en compte de ces réserves aurait pu inspirer un titre probablement moins tragique ou alarmiste à ce livre. Vu que plusieurs échanges ont déjà eu lieu sur cette question, ce que nous retenons de positif dans ce travail c'est qu'il a suscité de la curiosité chez beaucoup de profanes et que dans la plupart des cas, ceux qui ont voulu comprendre dans le fond cette problématique se sont vite rendus compte que, comme pour tous biens ou services ordinaires, l'obtention de la qualité en statistique nécessite de dégager des moyens conséquents.

Comment faire pour arriver à des comptes nationaux dénués de toute critique au niveau intrinsèque et du point de vue de leur comparabilité ?

En matière d'évaluation et d'estimation, l'atteinte de l'exactitude (ou de la perfection) est un objectif vers lequel tout producteur aspire. L'effort de formalisation du processus de production des comptes nationaux participe à la concrétisation de cet objectif. Pour répondre précisément à la question, nous pensons que les comptes nationaux seront d'autant plus fiables que :

- la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux est bien appliquée, clairement documentée (pour la constance dans le temps et la transparence) et conforme aux cadres de référence internationalement reconnus ;
- les données sources sont de bonne qualité. Autrement dit, que le recoupement des différentes données sources sur les mêmes questions ne montre pas de divergences significatives ;
- le renouvellement des paramètres structurels se fait conformément à la périodicité recommandée ou arrêtée. Le monde économique actuel est caractérisé par une évolution rapide de ses fondements comme les illustrent les nouveaux produits issus des technologies de l'information et de la communication (TIC), les produits et services liés à l'environnement. Une année

¹ Voir encadré 1 à la fin de l'interview.

² Jerven M. (2013), *Poor numbers: How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Cornell University Press.

de base qui dure longtemps (plus de 5 ans) peut être facilement rendue obsolète par les transformations et le dynamisme économique. D'où la nécessité de procéder à un changement régulier de l'année de base de comptes nationaux avec toutes ses conséquences qui sont la rétopolation, le benchmarking et autres mesures tendant à harmoniser les anciennes séries avec les nouvelles données. Cela implique par exemple qu'une enquête budget consommation, pour la mise à jour de la structure de consommation des ménages, soit réalisée tous les cinq ans ou qu'un recensement général de la population, pour donner l'effectif des résidents, soit organisé après chaque décennie.

En sus de ce qui précède et dans une perspective d'harmonisation sous-régionale ou régionale, la synchronisation de certaines opérations (rebasement, indice harmonisé, etc.) est une démarche qui est susceptible d'ajouter une plus-value en termes de comparabilité.

Quels sont les perspectives d'Afristat dans le domaine de la comptabilité nationale au cours des prochaines années ?

Les défis qu'Afristat se fixe pour les années à venir sur le domaine de la comptabilité nationale sont généralement de deux ordres : amélioration et renforcement de la qualité de l'assistance technique en faveur des pays d'une part et augmentation de

l'utilisation des comptes nationaux pour la prise de décision d'autre part. En ce qui concerne l'amélioration et le renforcement de la qualité, l'action de l'Observatoire s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique aux pays pour l'utilisation de bonnes méthodologies, l'adoption des meilleurs outils et l'amélioration des capacités d'évaluation des données sources. Plus concrètement, nous accompagnons les pays dans : (i) l'utilisation des derniers standards internationaux en la matière c'est-à-dire le Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 pour les pays en avance et de 1993 pour ceux qui le sont moins, (ii) l'adaptation des nomenclatures d'activités et de produits utilisées localement aux dernières évolutions internationales ainsi que la généralisation de leur utilisation à tout le système statistique national et (iii) le renforcement des capacités d'utilisation du module Eretes. Pour ce qui est de l'utilisation pratique des résultats des comptes nationaux, Afristat va focaliser, dans le cadre de son prochain programme de travail à moyen terme 2017-2021, ses efforts sur la production : (i) des comptes nationaux trimestriels, (ii) des comptes satellites, (iii) des comptes financiers et de patrimoine et (iv) des comptes régionaux. Les pays bénéficiaires de ces appuis seront parmi les Etats membres intéressés et qui disposent de ressources humaines suffisantes affectées à l'élaboration des comptes nationaux. Tout cela sera valorisé par la nouvelle dynamique qui sera insufflée sur les travaux analytiques et la vulgarisation de leurs résultats.

Encadré 1 : Modèle macroéconomique de type Tablo

Le modèle Tablo, du nom de ses concepteurs (D. Tommasi, J-J. Aerts, B. Leenhardt et G. Olive), est un modèle quasi-comptable qui a été conçu pour projeter l'économie des pays ne disposant que de séries courtes, voire d'une seule année de comptabilité nationale. Il propose de respecter le cadre comptable cohérent des comptes, dans le degré de détail adapté aux données statistiques disponibles, en se limitant éventuellement à une partie des sous-comptes ou en regroupant certains agents ou certaines opérations.

Fonctionnalités

Les fondements théoriques de ce modèle sont d'inspiration keynésienne, sauf pour le secteur primaire et l'administration publique qui peuvent être constitués de branches d'offre. Les comportements sont principalement traduits par des ratios constants (coefficients techniques, propension à épargner, vitesse de circulation de la monnaie, taux apparents de fiscalité, taux d'intérêt et de remboursement apparents, coefficients budgétaires, taux de marge). Les variables exogènes portent sur la politique économique, l'environnement international et sur le taux de croissance des variables que l'on n'a pu endogénéiser. Le modèle est un instrument qui garantit la cohérence comptable des prévisions. Il peut accueillir facilement les informations directes issues de l'analyse conjoncturelle, et peut intégrer progressivement les estimations économétriques issues de l'amélioration et de l'allongement des séries économiques.

Utilisation

Ces modèles permettent d'établir des prévisions à court terme pour l'élaboration du budget économique. Pour une année N, ces modèles de prévision à court terme permettent de prévoir les comptes nationaux de l'année N-1, N et N+1. A ce titre ils sont souvent utilisés pour combler les retards et les sauts d'années dans la production des comptes nationaux dus à diverses raisons dont l'insuffisance de ressources humaines et matérielles dans le service de comptabilité nationale des Instituts nationaux de statistique. Ils sont utilisés pour produire des comptes rapides dans les Départements de la France d'outre-mer. Ces modèles sont construits sur la base des tableaux statistiques suivants : (i) la matrice de la production des branches, (ii) le tableau ressources et emplois (TRE), (iii) le tableau des comptes économiques intégrés et (iv) le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE).

Annexe 1 : séminaires et ateliers organisés par Afristat

Période	Lieu	Sujet
14 au 24 Avril 1998	Côte d'Ivoire (Abidjan)	Premier groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux – Afrique de l'Ouest.
11 au 22 Mai 1998	Ndjamen (Tchad)	Premier groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux - Afrique Centrale et Comores.
19 au 23 Octobre 1998	Mali (Bamako)	Première réunion conjointe des groupes de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux.
30 Novembre au 04 Décembre 1998	Mali (Bamako)	Deuxième réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux – Afrique de l'Ouest.
08 au 12 Février 1999	Mali (Bamako)	Groupe de travail sur l'harmonisation des comptes nationaux pour les pays de l'UEMOA.
15 au 17 Février 1999	Mali (Bamako)	Groupe de travail sur l'harmonisation des PIB pour les pays de l'UEMOA.
17 au 19 Mars 1999	Burkina Faso (Ouagadougou)	Groupe de travail sur l'harmonisation des PIB pour les pays de l'UEMOA : présentation et validation des résultats.
14 au 25 Juin 1999	Cameroun (Douala)	Groupe de Travail sur les méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux pour les Etats de la CEMAC et les Comores.
24 au 26 Novembre 1999	Cameroun (Yaoundé)	Séminaire d'évaluation du module Eretes.
17 au 21 Avril 2000	Mali (Bamako)	Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres d'Afristat : réunion du groupe de travail restreint.
01 au 05 Octobre 2001	Mali (Bamako)	Première réunion régionale Eretes / Parstat
19 au 21 Décembre 2001	Mali (Bamako)	Atelier sur l'amélioration de la comparabilité des PIB des Etats membres de l'UEMOA.
06 au 14 Mai 2002	Gabon (Libreville)	Séminaire de formation au module Eretes et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux.
05 au 09 Mai 2003	Mali (Bamako)	Deuxième réunion régionale Eretes / Parstat des experts en comptabilité nationale des Etats membres de l'UEMOA.
22 au 26 Septembre 2003	Mali (Bamako)	Troisième réunion des comptables nationaux des Etats membres de l'UEMOA.
26 Septembre au 01 Octobre 2005	Mali (Bamako)	Séminaire PCI-Afrique de Comptabilité nationale et Afristat sur les comptes non définitifs.
12 au 16 Juin 2006	Mali (Bamako)	Ateliers sous-régionaux du PCI-Afrique : validation des données de prix et décomposition des PIB en positions élémentaires.
18 au 22 Septembre 2006	Mali (Bamako)	Séminaire sur les comptes nationaux provisoires et non définitifs.
20 au 24 Novembre 2006	Mali (Bamako)	Séminaire de formation Eretes.
22 au 30 Juin 2007	Mali (Bamako)	Formation au SCN93 et à Eretes pour les comptables nationaux du Burundi.
17 au 21 Septembre 2007	Mali (Bamako)	Séminaire annuel sur l'élaboration des comptes nationaux non définitifs et provisoires.
15 au 19 Septembre 2008	Mali (Bamako)	Séminaire annuel sur la comptabilité nationale et l'analyse des agrégats macro économiques.
30 Mars au 03 Avril 2009	Mali (Bamako)	Atelier d'interpolation des comptes nationaux.
22 au 26 Juin 2009	Mali (Bamako)	Atelier sur l'analyse des résultats des comptes nationaux.
21 au 25 Septembre 2009	Mali (Bamako)	Séminaire annuel sur les comptes nationaux et l'analyse des agrégats macro économiques : mise en œuvre du SCN 2008.
23 Novembre au 01 Décembre 2009	Mali (Bamako)	Atelier d'interpolation des comptes nationaux du Mali.
26 au 30 Avril 2010	Mali (Bamako)	Atelier d'interpolation des comptes nationaux.
03 au 07 Mai 2010	Cameroun (Douala)	Atelier sur les comptes trimestriels : mise en place d'une méthodologie d'élaboration des comptes nationaux trimestriels dans les États.
13 au 17 Septembre 2010	Mali (Bamako)	Séminaire annuel sur les comptes nationaux : analyse des résultats des comptes nationaux.
19 au 23 Septembre 2011	Bénin (Cotonou)	Séminaire annuel sur les comptes nationaux : analyse des agrégats macroéconomiques.
15 au 19 Octobre 2012	Côte d'Ivoire	Séminaire annuel de comptabilité nationale : analyse des agrégats

	(Abidjan)	macroéconomiques.
10 au 14 Décembre 2012	Togo (Lomé)	Atelier sur l'analyse et le traitement des sources de données en comptabilité nationale.
14 au 18 Octobre 2013	Cameroun (Douala)	Séminaire annuel sur les comptes nationaux : bonnes pratiques et principales utilisations. Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008.
13 au 17 Octobre 2014	Mali (Bamako)	Séminaire annuel de comptabilité nationale : bonnes pratiques, échanges d'expérience et principales utilisations. Cadre de mise en œuvre du SCN 2008 et des nomenclatures d'activités et de produits révisées.
19 au 23 Janvier 2015	Mali (Bamako)	Séminaire sur les comptes nationaux trimestriels : comptes nationaux trimestriels, harmonisation des méthodes de travail et adoption des normes internationales.
12 au 16 décembre 2016	Mali (Bamako)	Atelier de formation des experts à l'implantation du module Eretes.

Annexe 2 : projets d'appuis en matière de statistiques économiques

<p>Projet PARSTAT (Programme régional d'appui à la statistique par la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA) <i>Projet de l'UEMOA (bailleur)</i></p> <p>Domaines concernés : Secteur informel, comptabilité nationale et Indices des prix à la consommation Pays bénéficiaires : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo. Période d'exécution : 1999 - 2003 Principaux résultats : Meilleure connaissance du secteur informel dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA (exclue la Guinée Bissau), mise en œuvre du SCN93, suivi de la qualité de l'indice harmonisé des prix à la consommation.</p>	
<p>Projet ECOSTAT (programme d'amélioration des statistiques dans les Etats membres de la CEDEAO) : comptabilité nationale (volet PIB plus comparables) et amélioration des IPC <i>Projet de la CEDEAO (bailleur)</i></p> <p>Domaines concernés : Indices des prix à la consommation et comptes nationaux Pays concernés : Nigeria, Ghana, Liberia, Gambie, Sierra Leone. Période d'exécution : 2004-2007 Principaux résultats : Meilleure comparabilité des indices des prix à la consommation et des PIB des Etats bénéficiaires</p>	
<p>Projet Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) Burundi <i>Projet de la Coopération française (bailleur)</i></p> <p>Domaines concernés : Secteur informel et analyse de la pauvreté Pays bénéficiaires : Burundi Période d'exécution : 2006 - 2008 Principaux résultats : Meilleure connaissance du secteur informel</p>	
<p>Appuis- mise en place d'un modèle quasi-comptable – interpolation des comptes – Mauritanie</p> <p>Projet : Interpolation à partir d'un modèle quasi-comptable des comptes nationaux mauritaniens Domaines concernés : Comptabilité nationale Bénéficiaire : ONS Période d'exécution : 2008 Résultats : Un modèle quasi-comptable est mis en place à partir du TRE 2001 pour l'interpolation des comptes de 2002 à 2004</p>	
<p>Appuis- mise en place d'un modèle quasi-comptable – interpolation des comptes – Mali</p> <p>Projet : Interpolation à partir d'un modèle quasi-comptable des comptes nationaux maliens Domaines concernés : Comptabilité nationale Bénéficiaire : INS Mali Période d'exécution : 2009 Résultats : Un modèle quasi-comptable est mis en place pour l'interpolation des comptes de 2000 à 2003</p>	
<p>Projet PARCPE (Projet d'appui à la réhabilitation des capacités de planification économique) <i>Projet de la BAD (bailleur)</i></p> <p>Domaines concernés : Prix à la consommation, comptabilité nationale et macroéconomie Pays bénéficiaires : Centrafrique Période d'exécution : 2008 - 2010 Principaux résultats : Relance de la production de l'IHPC, mise en place des outils de suivi conjoncturel, renforcement des capacités des cadres nationaux en production et analyse de données économiques, relance de la production des comptes nationaux selon le SCN93 à l'aide du module Eretes. Un modèle quasi-comptable est mis en place à partir du TRE 2005 pour la prévision des comptes nationaux</p>	

Projet IHPC-UEMOA	
<i>Projet de l'UEMOA (bailleur)</i>	
Domaines concernés :	Indices des prix à la consommation
Pays bénéficiaires :	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
Période d'exécution :	2008 - 2010
Principaux résultats :	Rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA. Analyse des conditions de vie des ménages et analyse de la pauvreté.
Projet PRCI – COMORES	
<i>Projet de la BAD (bailleur)</i>	
Domaines concernés :	Prix à la consommation, comptabilité nationale et Indices de production industrielle
Pays bénéficiaires :	Union des Comores
Période d'exécution :	2010 - 2012
Principaux résultats :	Relance de la production de l'IHPC et de la production des comptes nationaux selon le SCN93 à l'aide du module Eretes. Renforcement des capacités des cadres chargé des statistiques des prix, des comptes nationaux
Projet Comptes nationaux - UEMOA	
<i>Projet de l'UEMOA (bailleur)</i>	
Domaines concernés :	Comptabilité nationale
Pays bénéficiaires :	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
Période d'exécution :	2010 - 2012
Principaux résultats :	Relance de la production des comptes nationaux selon le SCN93 à l'aide du module Eretes. Renforcement des capacités des cadres chargés des comptes nationaux.
Appuis - mise en place d'un modèle quasi-comptable – interpolation des comptes – Togo	
Projet de mise en place d'un modèle macroéconomique quasi-comptable d'interpolation des comptes	
Domaines concernés :	Comptabilité nationale
Bénéficiaire :	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)
Période d'exécution :	2012 - 2013
Résultat :	Un modèle quasi-comptable est mis en place à partir du TRE 2007 pour l'interpolation des comptes de 2001 à 2006
Appuis - mise en place d'un modèle quasi-comptable – prévisions et comptes rapides – Togo	
Projet de mise en place d'un modèle macroéconomique quasi-comptable de prévision des comptes	
Domaines concernés :	Comptabilité nationale et prévisions
Bénéficiaire :	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)
Période d'exécution :	2014
Résultat :	Un modèle quasi-comptable est mis en place à partir du TRE 2008 pour la prévision des comptes provisoires
Projet Extension IHPC-UEMOA	
<i>Projet de l'UEMOA (bailleur)</i>	
Domaines concernés :	Indices des prix à la consommation
Pays bénéficiaires :	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
Période d'exécution :	2013 - 2015
Principaux résultats :	Extension de la couverture géographique des indices harmonisés des prix à la consommation à l'ensemble du territoire dans les 8 États membres de l'UEMOA.
Programme statistique régional (PSR-UEMOA) 2015-2020 – Projet de l'UEMOA	
Domaines concernés :	Indicateurs conjoncturels (IPI, IPPI, ICA), Comptes nationaux, MCS, enquêtes emploi et secteur informel
Pays bénéficiaires :	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
Période d'exécution :	2016 – 2018 en cours de réalisation
Principaux résultats :	IPI, IPPI, ICA, MCS, CNA, CNT à produire, enquête 1-2 à réaliser dans les 8 pays